



AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS QUE :

Lors de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019 à 19 h au centre multifonctionnel au 233, rang de Michaudville, le conseil de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud adoptera le budget 2020.

Conformément aux articles 954 et 956 du Code municipal, lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2020.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 19 novembre 2019.

Karine Beauchamp
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Karine Beauchamp, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 19 novembre 2019.

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 19 novembre 2019.

Karine Beauchamp - Directrice générale et secrétaire-trésorière